

CONVENTION DE GRATUITÉ POUR ENFANTS/PARENTS
Séances découverte « Baby Poney » - Projet Crèches / MAM

Entre les soussignés :

Le centre équestre :

Nom : Le Nouvel Éther Panissières
Adresse : 210 chemin de l'éther 42360 Panissières
Représenté par : M. BESSOELLE Alexandra

Et :

La structure d'accueil (crèche / MAM) :
Nom : Relais Petite Enfance des Collines du Puy
Adresse : 2 Rue Denis Boulanger 42360 Panissières
Représenté par : Pierre VERUELL, Président de la CC Forç-est

Et :

Le Comité Départemental d'Équitation de la Loire (CDE 42)
Adresse : 131 Chemin des Giraudières 42170 ST JUST ST RAMBERT
Représenté par : Thierry Grange, en qualité de président.

1. Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise en place de séances de découverte du poney, à destination des enfants accueillis au sein de la structure (crèche / MAM), dans le cadre du projet départemental porté par le CDE 42.

Ces séances ont pour objectif de proposer une première approche du poney, adaptée aux tout-petits, dans un cadre sécurisé et encadré par des professionnels qualifiés.

2. Public concerné

Les séances s'adressent aux enfants âgés de 1 an et demi à 3 ans maximum, accompagnés obligatoirement d'un parent ou d'un adulte référent.

3. Organisation des séances

- Les séances se déroulent au sein du centre équestre mentionné ci-dessus
- Elles sont organisées sur des créneaux définis conjointement entre les parties
- Durée indicative : 1h à 1h30
- Les séances sont conçues sous forme de temps parent/enfant, favorisant l'éveil, la motricité et la découverte sensorielle

Le centre équestre s'engage à :

- Mettre à disposition les installations et les poneys adaptés
- Assurer l'encadrement par un professionnel qualifié
- Garantir les conditions de sécurité nécessaires à l'accueil du jeune public

4. Conditions financières

Dans le cadre de cette action :

- Les séances sont proposées à titre gratuit pour les enfants et leurs accompagnants
- Le Comité Départemental d'Équitation de la Loire (CDE 42) participe financièrement à l'organisation, selon les modalités définies avec le centre équestre

CONVENTION DE GRATUITÉ POUR ENFANTS/PARENTS

Séances découverte « Baby Poney » - Projet Crèches / MAM

5. Engagements de la structure d'accueil (crèche / MAM)

La structure s'engage à :

- Assurer la diffusion de l'information auprès des familles (affichage, communication interne)
- Centraliser ou relayer les inscriptions selon les modalités définies et les transmettre au CDE 42
- Informer les familles des conditions de participation (présence obligatoire d'un accompagnant, respect des consignes de sécurité, etc.)

La structure peut également, si elle le souhaite :

- Organiser la venue de membres de son personnel lors des séances, afin de découvrir l'activité et ses bienfaits (éveil, développement moteur, relation à l'animal, confiance en soi, etc.)
- S'inscrire dans une réflexion autour de projets pédagogiques intégrant le cheval ou le poney

6. Engagements du CDE 42

Le CDE 42 s'engage à :

- Assurer le démarchage et la mise en relation entre les centres équestres et les structures d'accueil
- Fournir les supports de communication (affiches, documents d'inscription)
- Coordonner l'action globale et accompagner sa mise en place

7. Objectifs de l'action

Cette action vise à :

- Favoriser l'accès à l'équitation dès le plus jeune âge
- Faire découvrir les bienfaits du contact avec le poney
- Créer du lien entre les structures petite enfance et les centres équestres
- Permettre, à terme, le développement d'activités régulières adaptées à ce public

8. Durée de la convention

La présente convention est valable pour les séances de découverte organisées dans le cadre de cette action ponctuelle.

9. Responsabilités et assurances

Chaque partie déclare être couverte par une assurance responsabilité civile adaptée à son activité.

Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité données par le centre équestre.

Fait à Paris

Le : 28/01/2026

En trois exemplaires,

Le centre équestre

Nom, signature

à

Pour le RPE des Collines du Pônei

La structure (crèche / MAM)

Nom, signature

Pierre Vericeel Président
du CC Forey-Est

Le CDE 42

Nom, signature

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260724-2692026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2026